

Dakar, le 02 MAI 2012

**LE COORDONNATEUR**

//-) Messieurs les Coordonnateurs des  
Projets et Programmes sous Exécution Nationale  
**DAKAR**

**OBJET** : Séminaire de formation en procédures de passation de marchés publics

La Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP) envisage d'organiser, un atelier de renforcement des capacités destiné aux personnels des projets et programmes ainsi que les directions d'ancrage en matière de Passation des marchés.

Cet atelier qui est prévu dans la semaine du 07 au 12 mai 2012 à l'hôtel « Les Filaos » Saly Portudal à Mbour, sera animé par les experts de la Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP) et de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP); il comportera un module en théorie et un autre en exercices pratiques sur les difficultés que rencontrent souvent les Projets et Programmes dans l'exécution de leurs activités.

En conséquence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer la participation de votre structure au plus tard le 02 mai 2012 en me notifiant, par la même occasion, le nombre et l'identité de ceux que vous aurez retenus.

Les participants sont attendus le lundi 07 mai à partir de 17 heures.

Vous trouverez ci-joint, le projet d'agenda ainsi que les termes de référence de l'atelier.

Le Coordonnateur

**AMPLIATION**

- PNUD



Bakary SIGNATE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES**

**DIRECTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT**

**CELLULE D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET PROGRAMMES  
(CAP)**

**TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE  
CAPACITES DES PROJETS ET PROGRAMMES ET DIRECTIONS  
D'ANCRAGE EN PASSATION DE MARCHES PUBLICS**

**07-12 mai 2012**

**MAI 2012**

*Page 1 sur 4*



La qualité de mise en œuvre des projets et programmes dépend très largement du respect des règles et procédures dans l'acquisition des biens et services nécessaires à l'exécution des plans de travail annuels.

C'est dans ce cadre que la Cellule d'appui à la mise en œuvre des projets et programmes (CAP), dans la recherche d'une meilleure efficacité de ses interventions, confortée par les insuffisances relevées à l'occasion des différentes missions d'audits annuels des comptes des projets et programmes, s'est fixée comme objectif le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités (coordonnateurs, gestionnaires des projets et direction d'ancrage) pour contribuer à l'amélioration de la qualité d'exécution, notamment en matière de passation de marchés.

En effet, les plans d'actions de l'atelier de restitution de l'audit des comptes des projets et programmes consignent des observations majeures relatives, pour l'essentiel, à un manque de respect des dispositions légales et réglementaires en matière de passation de marchés, conformément aux dispositions du code des marchés publics.

Il s'agit, dans le cadre du présent atelier, de mettre à la disposition des participants les informations et outils requis pour leur permettre de créer les conditions d'une meilleure prise en charge des questions soulevées par l'application du code des marchés publics.

## **II. OBJECTIFS POURSUIVIS**

L'objectif global poursuivi par cet atelier tient, de l'obligation du Gouvernement de rendre compte aux Partenaires Techniques et Financiers de l'utilisation des ressources confiées à sa gestion en assurant une administration transparente et optimale des ressources dans, le respect des règles et procédures d'exécution de la dépense publique, notamment l'acquisition des biens et services nécessaires à la réalisation de leur plan de travail.

L'atteinte de cet objectif requiert de la part du personnel des projets et programmes ainsi que des directions d'ancrages une connaissance et une maîtrise des règles applicables en matière de passation de marchés publics, notamment dans les aspects suivants :

- ☞ préparation des appels d'offres : de la définition des besoins à la réception des offres (mise à disposition des documents types) ;
- ☞ passation de marchés par demande de renseignements et de prix (cas pratiques DRP) ;
- ☞ passation de marchés de prestations intellectuelles (Cas pratique revue de toute la procédure : Elaboration TDR, réception et ouverture des plis, évaluations des offres techniques et financières) ;
- ☞ passation de marchés de fournitures et d'équipements (cas pratique) et
- ☞ Questions - Réponses sur des cas vécus par les différents participants

de capacités destiné aux personnels impliqués qui sera animé par des Experts ayant une compétence confirmée dans le domaine des dépenses publiques : la Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP) et l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

### III. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- Tous les participants sont familiarisés aux règles et procédures de passation de marchés ;
- Tous les participants sont mieux outillés techniquement dans la conduite de l'exécution de la dépense publique.

### IV. METHODOLOGIE

Ce séminaire se déroulera en deux étapes :

- une première partie théorique et méthodologique : les participants auront l'occasion de mieux s'approprier des règles et procédures de passation de marché et
- les cas pratiques : les participants travailleront sur des cas pratiques en différents groupes. Ces cas seront corrigés en séances plénières à la fin de chaque journée.

Les échanges au cours de l'atelier se font en plénière.

### V. DUREE

L'atelier qui dure cinq (05) jours se tiendra du 08 mai au 12 mai 2012 à l'hôtel « les filaos » de Saly Portudal à Mbour selon l'agenda défini au point VII. L'accueil et l'installation des participants sont prévus la veille (07 mai 2012) à partir de 17 Heures

### VI. PARTICIPANTS

L'atelier verra la participation de tous les projets et programmes sous Exécution Nationale. Il s'adresse aux Coordonnateurs, aux Responsables et Assistants Administratifs et Financiers, aux Comptables des Matières, aux responsables d'achats des Directions d'ancrages.

Les participants des Directions ainsi que les personnels des Projets et Programmes seront pris en charge par les Projets et programmes de leur ancrage

### VII. PROJET D'AGENDA

Accueil Participants: lundi 07 mai 2012 à partir de 17 heures - « les Filaos » Saly



<b>JOURNEE 1</b>		9h 00 - 9h 30	Examen de l'agenda	
Mardi	9h 30 - 11h 00		Généralités sur le Code des Marchés : Innovations de la Réforme de la passation des marchés	ARMP - DCMP
	11h 00 - 11h 15		Pause café	
08 mai	11h 15 - 13h 00		le cadre général de gestion des achats publics les procédures d'appel public à la concurrence	ARMP - DCMP
	13h 00 - 15h 00		Pause déjeuner	
2012			APRES - MIDI	
	15h 00 - 16h 00		l'élaboration des dossiers d'appel à la concurrence	ARMP - DCMP
	16h 00 - 16h 15		Pause café	
	16h 15 - 17h 30		la préparation de la commande publique	ARMP - DCMP
<b>JOURNEE 2</b>		9 h 00 - 10h 45	Procédures de passation de marchés publics par DRP	ARMP - DCMP
	10h 45 - 11h 00		Pause café	
Mercredi	11h 00 - 13h 00		Procédures de passation de marchés publics par DRP	ARMP - DCMP
	13h 00 - 15h 00		Pause déjeuner	
09 mai			APRES - MIDI	
	15h 00 - 16h 00		Cas pratique	ARMP - DCMP
2012	16h 00 - 16h 15		Pause café	
	16h 15 - 17h 30		Cas pratique	ARMP - DCMP
<b>JOURNEE 3</b>		9h 00 - 9h 30	Règles et procédures de passation de marchés publics à commande et de marché de clientèle	ARMP - DCMP
Jeudi	9h 30 - 11h 00		Règles et procédures de passation de marchés publics de prestations intellectuelles	ARMP - DCMP
	11h 00 - 11h 15		Pause café	
10 mai	11h 15 - 13h 00		Cas pratique	ARMP - DCMP
2012	13h 00 - 15h 00		Pause déjeuner	
			APRES - MIDI	
	15h 00 - 16h 00		Cas pratique	ARMP - DCMP
	16h 00 - 16h 15		Pause café	
	16h 15 - 17h 30		Procédures de passation de marchés de biens et matériels	ARMP - DCMP
<b>JOURNEE 4</b>		9h 00 - 10h 45	Procédures de passation de marchés de biens et matériels	ARMP - DCMP
	10h 45 - 11h 00		Pause café	
Vendredi	11h 00 - 13h 00		Cas pratique	ARMP - DCMP
	13h 00 - 15h 00		Pause déjeuner	
11 mai			APRES - MIDI	
	15h 00 - 16h 00		Questions - réponses	ARMP - DCMP
2012	16h 00 - 16h 15		Pause café	
	16h 15 - 17h 00		Questions - réponses	ARMP - DCMP
<b>JOURNEE 5</b>		9h 00 - 10h 45		
Samedi			Présentation et Adoption du Rapport de l'Atelier	
12 mai			Clôture des travaux CLOTURE DE L'ATELIER	CAP - Participants
2012				